



Mme la Directrice académique,

Nous apprenons qu'il y aurait 11 suppressions de postes dans le premier degré dans l'Allier à la rentrée 2020.

La liquidation des Commissions Administratives Paritaires Départementales du 1° degré semble conduire à une forte réduction de l'information des collègues via leurs organisations syndicales.

Dans les collèges et les SEGPA, l'échange sur les DHG entre vos services et les chefs d'établissement, du 13 au 24 janvier, est d'une grande précocité.

Des informations nous parviennent sur la suppression de sections sportives, de langues anciennes ou vivantes, et sur l'augmentation des prévisions de divisions à plus de 30 élèves.

Vous n'êtes pas sans avoir noté que les mouvements sociaux actuels, comme nous l'avons d'ailleurs rappelé dans notre déclaration préalable au CDEN du 7 janvier dernier, ont le sentiment de se heurter à des décisions déjà prises et au refus de véritables discussions.

Lors de ce CDEN, il nous semble d'ailleurs avoir vu passer, sans doute par erreur, dans les documents projetés, le titre « Préparation de rentrée 2020 ». A notre questionnement sur la date de tenue d'un CDEN portant sur cette rentrée 2020, Mme la préfète a répondu qu'en raison de la période de réserve causée par les élections municipales, ce ne serait qu'en avril 2020.

Or, tant en ce qui concerne le premier degré que le second degré, nous avons l'impression que bien des décisions sont déjà prises. Il ne serait pas conforme aux pratiques qui ont prévalu bon an mal an jusqu'à ce jour qu'une quasi rétention d'information aille de pair avec leur mise en place dans les semaines et les mois qui viennent, et ceci serait de plus propice à toutes les rumeurs.

C'est pourquoi il semble nécessaire aux syndicats de la FSU dont ceux représentés en Comité Technique Spécial Départemental (SNUIPP-FSU, SNES-FSU, SNASUB-FSU) qu'un CTSD se tienne rapidement, de préférence avant le 24 janvier, avec à son ordre-du-jour :

- La confirmation des informations qui circulent sur les postes dans le premier degré et une étude des risques de fermetures et des possibilités d'ouvertures résultant de la dotation et de l'évolution des effectifs, et un échange sur les conséquences impactant les personnels.
- Les DHG des collèges et des SEGPA, les modalités de leur calcul et, de notre point de vue, les dispositions à prendre pour éviter des divisions à plus de 30.

Un tel CTSD pourrait aussi être l'occasion, à la suite du prochain groupe de travail ASH, de faire le point sur l'ASH, le rythme de mise en place des PIAL et l'état actuel des notifications de la MDA et des affectations d'AESH.

Veille agréer, Mme la Directrice académique, l'expression de notre attachement au bon fonctionnement du service public de l'éducation,

Pour la FSU Allier, Vincent Présumey, secrétaire départemental.

06 79 61 68 40.